

PREMIER DE L'ABONNEMENT. Edition Quotidienne. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS... \$1.00 \$0.50 \$0.25 \$0.10. POUR L'ETRANGER... \$1.50 \$0.75 \$0.375 \$0.15. Les abonnements se paient d'avance.

Le Numéro



Cinq Sous

PREMIER DE L'ABONNEMENT. Edition Hebdomadaire. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$0.75 \$0.30. POUR L'ETRANGER... \$4.00 \$2.00 \$1.00 \$0.40. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCE, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9. MAI 1896.

Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS THE PUBLISHING CO., LIMITED.
BUREAU : 333 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.
Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.
EP-POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC. QUI SE SOULENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTES LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

serait la main, mais ne trouva pas autre chose à lire que ces choses : "Le Sot-général est misérablement et sa bonté est refusée toute courtoisie et tomba dans un profond abattement."
Dans la soirée, le bruit s'était répandu que M. de Hammerstein s'était suicidé dans sa prison. La nouvelle était complètement fautive.



MUZAFFER ED-DIN.
Le portrait que l'on voit plus haut est celui du nouveau Sobah de Perse, Muzaffer Ed-Din, qui succéda à son père. Il est né le 5 mars 1853, et était le fils cadet de Nasser Ed-Din.

Non, on ne croit pas, on ne peut pas croire qu'un parti quelconque, blanc ou noir, démocrate ou républicain, ait l'audace de penser d'imposer ses choix, ses candidats à tout un Etat qui n'en veut pas, par la menace, par l'intimidation, par la violence, s'il le faut, et de se substituer à la loi aux autorités constituées du pays. Sur qui reposent ces étranges prétentions ? Qui peut légitimer les moindre recours à la force ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

On nous dit que le capitaine Pharr a été élu, que cela est certain, hors de doute. Qu'en sait-on ? Qui le prouve ? De quel droit affirmer un fait qui, si nous en croyons les chiffres produits jusqu'ici, nous semble parfaitement faux ?

LES REFORMES.

La "fo-orme" disait le célèbre et inepte juge Bridgison, de joyeuse mémoire. Nous qui sommes bien autre chose que des juges, mais des citoyens, des électeurs, des souverains, et qui venons d'être houpillés de la belle façon par une série d'administrations aussi corrompues que corruptrices, nous demandons à grands cris la "réfo-orme".

C'est un mot superbe, en vérité, que celui-ci ; mais qu'est-ce que cela peut bien être, la réforme ? Rien, absolument rien qu'une abstraction, un être de raison qui n'existe que dans notre imagination. En réalité, la "réforme" n'existe pas ; et il n'y a que des réformes partielles, concrètes, qui s'appliquent à tel ou tel cas, à tel ou tel détail d'administration et qui n'ont rien de vague, rien d'indéterminé. Si nous voulons faire que ce soit d'utilité, de sortable, il nous faut sortir des généralités et aller droit aux faits, droit aux applications.

Exemples : Nous ayons des administrateurs qui n'administreraient pas ; il faut que les nouveaux fassent véritablement œuvre d'administrateurs, que l'on voie clairement ce qu'ils font et où ils vont, et qu'ils rendent compte publiquement et honnêtement de leur conduite.

Nous ayons des gouvernants qui font de la chose publique, leur chose particulière, à eux. Ils n'ont pas les serviteurs des intérêts de la communauté ; c'est à la communauté qui était la trébuchant servante de leurs intérêts, et ils se taillent impunément, en plein drap, dans la fortune publique, une foule de petites fortunes particulières ; de telle sorte, que la prospérité comme était en raison inverse de leur prospérité individuelle, et que plus ils s'enrichissent, plus la ville s'appauvrit.

Nous ayons une élitité qui nous coulait les yeux de la tête et ne faisait rien de bon ; au plutôt, plus elle devenait, moins elle en faisait. Rien de plus simple : quand une centaine de mille dollars sortait de la caisse municipale, pour aller se transformer en amélioration publique, il y en avait, au bas mot, quarante ou cinquante mille qui s'égarait en route et allaient grossir en détail nos ne savons combien de goussets officiels.

Nous avons des trois-trois abominables qui font la honte des habitants et la terreur des étrangers ; car ils semblent avoir été construits pour empêcher les passants de passer, et les marcheurs de marcher.

Nous avons, à chaque coin de rue, d'abominables petits puits qui sont autant de pièges-à-loup tendus, la nuit, sous les pieds des promeneurs et qui occasionnent, rien que dans un quartier, sept ou huit accidents par vingt-quatre heures.

Nous avons une législation électorale tellement idiote, qu'elle en devenait forcément, fatalement, criminelle. C'est, de l'aveu de tous, une loi qui est la source de tous les maux ; elle nous invite à la fraude ; de telle sorte que, de la meilleure foi du monde, on voulait, de droite et de gauche, avoir d si élections honnêtes, on n'y réussissait, ni d'un côté ni de l'autre. Ce n'est pas aux hommes qu'il faut s'en prendre, mais à l'institution elle-même qui est la source de tous les maux.

Nous en passons et bien d'autres qui méritent d'attirer nos attentions tant et plus que les miens que nous venons de citer ; mais on ne peut tout dire en une fois, ni tout faire en un jour.

Voilà où est la véritable réforme, ou plutôt, où sont les véritables réformes à faire. A l'œuvre donc sans plus tarder.

NOTRE NUMÉRO DE DEMAIN.

- Féminisme, J. Gentil.
- Réciter, François Trujano.
- Causerie, Jules Claretie.
- La confession de Napoléon, souvenirs historiques.
- Mlle de Meaux, nouvelle sentimentale.
- Le froid hivernal et la diphtérie, article scientifique.
- Nouvelles scientifiques et conseils.
- Les doctes célèbres, anecdotes.
- Encore un de la grande armée.
- Chronique du chiffon.
- Madonités.
- Modes parisiennes, actualité.
- Miscellanées, page anglaise.
- Mariété, Dernière épreuve, feuilleton.
- La Mure, Les deux centenaires, poésies. Etc., Etc.

TUÉE PAR SES ENFANTS.

D'une correspondance de Saint-Etienne :

C'est par le parricide de Louguen que va se terminer la session des assises de Côte du Nord pour le premier trimestre de l'année 1896.
Après un verdict invraisemblable on se demande à quel point de la justice. Leur crime est aussi épouvantable, on va le voir, et les charges sont encore plus précises.
Le premier janvier 1896, on remarquera à ce propos que les criminels en Bretagne choisissent de préférence des jours de fête pour accomplir leurs abominables crimes. Le 24 janvier, à Niell, deux enfants de dix ans, le jeune et la jeune Marie, âgés de cinq ans, qui habitaient avec sa mère, la veuve Morin, et son mari Louis Guéno, cultivateur, le village de Louguen, succombèrent à la suite de la violence de leur mère, qui les avait étranglés.

Le meurtre était presque dépourvu de circonstances aggravantes. Les coupables avaient dit à l'arbitraire que la séparation avec la plus odieuse créature, car son corps, des pieds à la tête, était couvert de plaies. Elle n'eut pas de suite les époux Guéno, dont la réputation était établie dans le pays, d'être les auteurs de ce horrible meurtre. C'étaient deux ivrognes invétérés qui, à maintes reprises, s'étaient livrés sur leur mère à de véritables brutes.
La femme Guéno avait d'ailleurs tenu certains propos fort compromettants. Le matin même du crime, à l'ambulance, elle avait dit à son mari : "Quand je trouverai ma mère morte ce soir, ce ne serait pas tonnant."
Son attitude avait été des plus suspectes. Les voisins, qui ne sont pas sans doute dépourvus de sens, s'étaient dit : "On ne pourra jamais dire que c'est moi qui ai fait le coup."
Elles furent donc chargées qui s'ajoutèrent à celles-ci, et furent envoyées à la Justice dévouée venant procéder à leur jugement.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le gilet et la chemise furent envoyés à la Justice dévouée venant procéder à leur jugement. Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

Le juge d'instruction, en se livrant à un minutieux examen des lieux dévoués, eut en outre un gilet et une chemise tachés de sang qui furent déposés au greffe et qui furent envoyés à l'ambulance pour être examinés par un médecin.

CHOSSES ET AUTRES.

"Le Berliner Tagblatt" déclare tenir de bonne source que M. Herbetle prendra son retraite au mois de septembre. Ce journal nous dit que lorsque l'Allemagne aura exprimé à Berlin le désir de voir M. de Godeffroy, l'ambassadeur de France sera répondu : "Mais, je désire rester le maître dans ma maison." L'histoire passe ici pour invraisemblable, mais ce qui est certain c'est que M. Herbetle ne s'attendait pas à ce que son directeur le désire prendre sa retraite et attend qu'on lui ait trouvé un successeur.

Un diplomate appartenant à la haute aristocratie sera certainement bien vu à la Cour et rendra d'immenses services à la France. L'ambassade française ne serait plus réduite, en tout cas, à avoir pour hôte, comme on dit, que les ambassadeurs des républiques étrangères.

L'Empereur a été fort irrité qu'on ait osé lui faire le droit de grâce au Reichstag. Il est à remarquer que cette proposition a plus aboli en France qu'en Allemagne, où les députés doivent être contraindre par le chancelier.

Le major Salza, envoyé comme négociateur après de Mendic, dit-on, qu'il n'a pas le droit de grâce au Reichstag. Il est à remarquer que cette proposition a plus aboli en France qu'en Allemagne, où les députés doivent être contraindre par le chancelier.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Les statistiques officielles espagnoles établissent que les troupes royales ont perdu, en tant que tués ou qui ont succombé, les 24 chefs, 330 hommes. De plus, 13 chefs et 670 hommes se sont rendus avec armes et bagages.

DEPECHE

Télégraphiques. TRANSMISES A L'ABELLE. NOUVELLES ETRANGERES.

Statistiques Espagnoles. Les pertes des insurgés et des troupes de la Métropole.

Préside à la République. Le Reichstag demande aux gouvernements confédérés d'employer tous les moyens qui sont à leur disposition pour s'opposer avec énergie à la contumace du duc, contraire à la loi pénale.

La proclamation du résultat du vote a été accueillie par des applaudissements.

Les premiers vingt-cinq francs avaient été vite gaspillés. Ils furent le reste. Les mêmes scènes recommencèrent. Elle même se précipita dans la foule et elle se précipita dans la foule et elle se précipita dans la foule.

Le Reichstag demande aux gouvernements confédérés d'employer tous les moyens qui sont à leur disposition pour s'opposer avec énergie à la contumace du duc, contraire à la loi pénale.

La proclamation du résultat du vote a été accueillie par des applaudissements.

Les premiers vingt-cinq francs avaient été vite gaspillés. Ils furent le reste. Les mêmes scènes recommencèrent. Elle même se précipita dans la foule et elle se précipita dans la foule et elle se précipita dans la foule.

Le Reichstag demande aux gouvernements confédérés d'employer tous les moyens qui sont à leur disposition pour s'opposer avec énergie à la contumace du duc, contraire à la loi pénale.

La proclamation du résultat du vote a été accueillie par des applaudissements.

Les premiers vingt-cinq francs avaient été vite gaspillés. Ils furent le reste. Les mêmes scènes recommencèrent. Elle même se précipita dans la foule et elle se précipita dans la foule et elle se précipita dans la foule.

Le Reichstag demande aux gouvernements confédérés d'employer tous les moyens qui sont à leur disposition pour s'opposer avec énergie à la contumace du duc, contraire à la loi pénale.

La proclamation du résultat du vote a été accueillie par des applaudissements.

Les premiers vingt-cinq francs avaient été vite gaspillés. Ils furent le reste. Les mêmes scènes recommencèrent. Elle même se précipita dans la foule et elle se précipita dans la foule et elle se précipita dans la foule.

Le Reichstag demande aux gouvernements confédérés d'employer tous les moyens qui sont à leur disposition pour s'opposer avec énergie à la contumace du duc, contraire à la loi pénale.

La proclamation du résultat du vote a été accueillie par des applaudissements.

A la Chambre des Communes

Grandes Affluences dans les Tribunes. DISCOURS A SENSATION DE SIR WILLIAM HARCOURT.

LA REPONSE DE M. CHAMBERLAIN. Londres, 6 mai.—Les tribunes de la Chambre des Communes étaient remplies cette après-midi.

Cette affluence de spectateurs était due au fait que l'assemblée devait procéder au vote sur le budget des colonies et qu'on s'attendait à d'importantes questions et réponses au sujet de l'Afrique du sud.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Bayard, assistait à séance. Sir William Harcourt, le leader des libéraux, a demandé au gouvernement de donner des explications au sujet de l'invasion du Transvaal.

En agissant ainsi, a-t-il dit, l'opposition peut dire qu'elle n'a pas, jusqu'à présent, indûment pressé le gouvernement dans cette importante question, mais il semble que le moment doit venir d'informer la Chambre des intentions des ministres.

Les directeurs responsables de la compagnie à charte de l'Afrique du Sud à Capetown et à Johannesburg, a ajouté Sir Harcourt, sont les auteurs de l'expédition, et la population qui est si horlonnée, et le gouvernement est responsable de leurs actes devant la nation et devant le monde. Applaudissements sur les bancs de l'opposition.

En continuant, Sir William Harcourt a fait remarquer que les partisans de la compagnie ont essayé de profiter de la question de la population qui est si horlonnée, et le gouvernement est responsable de leurs actes devant la nation et devant le monde. Applaudissements sur les bancs de l'opposition.

En réponse à Sir William Harcourt, M. Chamberlain a déclaré qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud.

En réponse à Sir William Harcourt, M. Chamberlain a déclaré qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud.

En réponse à Sir William Harcourt, M. Chamberlain a déclaré qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud.

En réponse à Sir William Harcourt, M. Chamberlain a déclaré qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud.

En réponse à Sir William Harcourt, M. Chamberlain a déclaré qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud.

En réponse à Sir William Harcourt, M. Chamberlain a déclaré qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud.

En réponse à Sir William Harcourt, M. Chamberlain a déclaré qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud.

En réponse à Sir William Harcourt, M. Chamberlain a déclaré qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud.

En réponse à Sir William Harcourt, M. Chamberlain a déclaré qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud, et qu'il se souvenait de l'expédition de l'Afrique du Sud.

NOUVELLES AMERICAINES.

Dans les Mers de Chine. Entre Matelots Américains et Anglais.

San Francisco, 5 mai. SHANGHAI, à coups de botteilles claires anglaises de l'Afrique du Sud restèrent leurs fonctions, à moins que la démission de Cecil Rhodes ne soit acceptée.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.

Le jour suivant, huit ou dix matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre. Les matelots de l'Etat-Unis furent maintenus à l'ancre, et les autres furent envoyés à terre.



JOHN HAYS HAMMOND.
Hammond, l'ingénieur condamné à mort pour conspiration contre la République de Transvaal, est natif de San Francisco ; il a fait ses études à Yale où il a gradué. Il a 38 ans et gagné \$300,000 par an. Sa sentence a été commuée.

Horrible Crime en Tunisie.

Préside à la République. N. Y. York, 5 mai.—Dépêche de Tunis au Herald.

On vient d'apprendre à Tunis qu'un crime horrible a été commis à Sfax. Le docteur Leach, un missionnaire anglais, sa femme et son enfant sont les victimes. Le crime a été découvert mercredi.

Le fils de M. Leach n'était âgé que de dix-huit mois ; il a été trouvé sans son berceau, la gorge coupée.

Le mobile de ce terrible crime semble être le vengeance, car l'on s'attendait à ce que le crime ait été commis par les bijoux ont été trouvés dans la maison.

Une grande consternation règne à Sfax, et trois indigènes ont été arrêtés.

La crise politique allemande. New York, 5 mai.—Le Deutsche Reichstag accuse le ministère et les agents du gouvernement du désir d'affaiblir l'empire par leurs attaques contre la législation militaire, dit une dépêche de Berlin au Herald.